



29 janvier : ENORME !

La journée du 29 janvier est un grand succès. Vous avez été nombreuses et nombreux à cesser le travail et à participer activement aux actions : BRAVO !!!

Cela confirme l'aspiration des personnels à l'unité et leur volonté de se battre tous ensemble. Nous, à la CGT, nous avons bien reçu le message...

A la PJJ nous avons des taux de grévistes très significatifs qui montrent la colère des personnels... 82% dans les Côtes d'Armor, 78% dans les Alpes Maritimes, des services fermés... Hier, un personnel sur deux était en grève ! Ajoutons-y celles et ceux qui ont fait en sorte de ne pas travailler et qui n'avaient pas le moyen de faire grève (nous les avons côtoyés dans les cortèges)...

Les manifestations ont été considérables parfois plus importantes que celles du CPE ! 25000 à Perpignan, 8 000 à Mulhouse : du jamais vu ! A Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris, il a fallu allonger le parcours pour permettre un bon déroulement.

A Paris, le cortège commun de la justice – CGT, Usaj-UNSA, Snepap-FSU, Syndicat de la magistrature, Syndicat des Avocats de France – rejoint par la ligue des Droits de l'Homme a fait sensation ! Entre l'intersyndicale de Radio France International, et celle de « nouvelles frontières », ce fut un cortège animé... et VISIBLE !

Dès lundi 2 février, les Confédérations et les Fédérations de Fonctionnaires vont se rencontrer pour analyser le mouvement et proposer de nouvelles actions. De gré, de force, le pouvoir devra négocier.

Nous entrons dans une lutte de longue haleine. Nous n'allons pas gaspiller toutes nos cartouches par des appels qui ne refléteraient pas la mobilisation réelle du terrain.

A la CGT, nous vous proposons une phase de résistance concrète à la casse des services publics et donc de la PJJ. Grève du zèle, grève administrative sont proposés par les personnels du Grand Est : c'est un exemple !

On ne laisse plus rien passer :

- Soutien aux personnels de votre région qui sont victime du plan social (pétitions rassemblements, conférences de presse, etc.).
- Refus de tout entretien individuel lié à une remise en cause de votre poste sans être accompagné par un représentant du personnel.
- Refus de signer toute acceptation d'une mission ou d'un redéploiement.
- Recours systématiques sur tous les projets de fermeture de poste ou de services devant le Tribunal Administratif.

Dès la semaine prochaine la CGT va commencer la diffusion de sa « *chronique du plan social* » qui se veut un outil de résistance au quotidien. L'intersyndicale JUSTICE doit se réunir...

Seule, la mobilisation de tous les personnels permettra de construire le rapport de force nécessaire à faire plier le gouvernement.

Faire reculer Sarkozy, c'est possible, les lycéens ont obtenu le report de la réforme des lycées. A Météo-France, le projet de restructuration est renégocié !

Pour la défense de nos emplois et de nos missions c'est maintenant qu'il faut montrer notre détermination ! Seuls ceux qui se battent ont une chance de gagner !

Contre la RGPP, résister se conjugue au présent !